

ne s'était pas encore occupé d'une manière spéciale des reptiles et des poissons. A partir de ce moment, il se livre avec une ardeur infatigable à l'étude de ces deux grandes classes d'animaux, généralement peu recherchés et peu connus : les premiers, à cause du dégoût qu'ils inspirent et des venins qu'ils inoculent ; les seconds, à cause des profondeurs qui les recèlent et du milieu qui les protège. Il éclaircit, complète, perfectionne l'histoire et la classification des uns et des autres, mais en conservant toujours pour l'entomologie (sa chère entomologie!) le même amour et le même empressement.

« M. Duméril réussit, du reste, en abordant son nouveau cours, comme il avait réussi en enseignant l'anatomie.

« Il était encore chargé de cette même suppléance (1812) lorsque le gouvernement créa une chaire de zoologie et de physiologie à la Faculté des sciences de Paris. Un concours fut ouvert; M. Duméril se présenta. Disons-le tout d'abord, il n'obtint pas la chaire. Cet échec fut-il déterminé uniquement par l'érudition féconde, par le savoir original, la verve oratoire, le mérite incontestable de son brillant compétiteur, ou bien, comme on l'a dit, par l'influence inattendue d'un protecteur illustre, qui avait entouré son adversaire de *tous les moyens de succès*? Dans le doute, il serait peut-être plus convenable de croire à la sincérité des épreuves et à l'impartialité du jugement. M. Duméril aurait donc éprouvé, dans cette lutte avec Blainville, ce que, dans une autre circonstance, Dupuytren avait éprouvé avec lui.

« Plus heureux au jardin des plantes (1825), il fut nommé professeur en titre de la chaire d'erpétologie et d'ichthyologie. Ce choix n'eut pas lieu à la suite d'un concours, mais à la fin d'une suppléance qui avait duré... vingt-deux ans! Dans cette longue épreuve, l'ardeur de M. Duméril n'avait pas faibli un seul instant, et il avait montré un mérite bien rare à toutes les époques et dans toutes les carrières, celui de n'être pas pressé! M. Duméril a conservé cet enseignement d'histoire naturelle jusqu'en 1856, époque où il a donné sa démission et où il est devenu professeur honoraire.

« Ainsi, messieurs, vous venez de le voir, notre savant confrère a été professeur pendant cinquante-quatre ans au jardin des plantes, et pendant cinquante-neuf à la Faculté de médecine. Peu de membres de l'Université ont parcouru une carrière aussi longue et aussi belle. M. Duméril a connu parmi nous 87 collègues; il en a vu mourir 61! Je n'ai pas compté le

nombre des jeunes gens qu'il a interrogés!... Ses premières leçons ont été suivies par les pères de plusieurs professeurs actuels et par les grands-pères de beaucoup d'élèves qui m'écontent!...

« M. Duméril faisait donc marcher de front l'enseignement de la médecine et celui de l'histoire naturelle; et, chose extraordinaire, il avait encore le temps de voyager, de se livrer à la pratique de notre art et d'organiser les collections du Muséum.

« Le gouvernement l'envoya avec Desgenettes, en 1801, à Pithiviers, pour déterminer la cause et conjurer les effets d'une épidémie qui causait de grands ravages; et en 1805 en Espagne, pour étudier la nature et les progrès de la fièvre jaune, qui désolait l'Andalousie.

« En 1811, il fut nommé médecin des hôpitaux; il en a rempli les fonctions avec un zèle scrupuleux durant quarante années.

« Pendant tout ce temps, il voyait des malades et donnait des consultations. Sa pratique était prudente et heureuse. La justesse de son discernement était singulièrement favorisée par la maturité de son expérience. Notre confrère trouvait d'ailleurs dans cette douce habitude d'être utile à ses semblables un genre particulier d'occupations qui convenait merveilleusement aux besoins affectueux de son âme et de son cœur.

« On l'a déjà dit, « le Muséum d'histoire naturelle lui doit la création non-seulement de la plus belle collection erpétologique qui existe, mais aussi celle d'une ménagerie pour les reptiles, entreprise qui n'avait été tentée par aucun naturaliste, et qui est considérée aujourd'hui comme une partie nécessaire de tout grand établissement zoologique. » (Milne-Edwards.)

« Les exigences de l'enseignement et l'exercice de la médecine n'arrêtèrent jamais M. Duméril dans ses recherches d'histoire naturelle et dans la publication de ses travaux. Il est vrai qu'après vingt ans d'une pratique médicale très-active, il crut devoir renoncer à sa nombreuse clientèle pour se consacrer tout entier à la science.

« Ses ouvrages sont nombreux et variés; son premier travail paraît être un mémoire sur la *respiration des plantes*, daté du 10 septembre 1792, et resté manuscrit. Sa première publication est le projet d'une nouvelle *nomenclature anatomique*, présentée en 1796 à la Société philomatique de Paris.

« M. Duméril a rédigé, par ordre du premier consul, des *Éléments sur les sciences naturelles*. Ce livre, destiné aux divers



établissements d'instruction publique, est dédié à Cuvier; il a eu cinq éditions.

« Mais les ouvrages qui font sans contredit le plus d'honneur à notre savant collègue, ce sont la *Zoologie analytique*, l'*Erpétologie générale*, l'*Ichthyologie analytique*, et l'*Histoire générale des insectes*.

« ...Tant de travaux devaient fixer sur M. Duméril l'attention des compagnies savantes. A l'âge de vingt-six ans il était déjà membre de huit académies. Le 26 février 1816, il fut élu membre de l'Institut, et lors de la création de l'Académie de médecine, on s'empressa de l'inscrire parmi les titulaires. Vers la fin de sa carrière, il appartenait aux principales sociétés savantes de l'Europe.

« M. Duméril était plutôt observateur ingénieux que hardi généralisateur. Les longs enchaînements d'idées, les larges vues d'ensemble, ne convenaient pas à son esprit. Il aimait mieux chercher des faits nouveaux, éclaircir des observations obscures, analyser, peser, coordonner les connaissances acquises, qu'associer philosophiquement par la synthèse les matériaux recueillis par les autres ou découverts par lui.

« Cependant il n'était pas indifférent aux grands mouvements et aux transformations de la science, et savait à propos s'élaner dans les nouvelles voies. C'est ainsi qu'il a été le premier à distribuer par familles naturelles la classe si nombreuse des insectes, à une époque où les arrangements systématiques dominaient encore toutes les études et paralysaient tous les progrès.

« M. Duméril appartenait à l'école de Linné par l'élégance et l'euphonie de sa nomenclature, par le choix et l'opposition de ses caractères, par l'économie et la clareté de ses descriptions. Il suivait, pour ainsi dire pas à pas, les admirables compositions de cet immortel modèle dans l'ordonnance rigoureuse des ensembles et dans l'enchaînement symétrique des détails.

« Mais il était de l'école de Cuvier par le nombre et la variété de ses anatomies, par la sagacité avec laquelle il déterminait les organes, par la rigueur qu'il apportait dans leur comparaison, et surtout par les applications qu'il en faisait à la zoologie.

« Moins concis que le grand naturaliste suédois, moins aphoristique et moins profond, il était plus zoographe que l'illustre anatomiste français, plus classificateur et plus élémentaire.

« Malgré sa réserve habituelle, il s'est laissé entraîner une

fois par les séduisantes méditations de l'anatomie philosophique. Il a démontré l'analogie de composition qui existe entre les os de la tête et les vertèbres, analogie remarquable déjà entrevue par un grand poète, mais rejetée comme une rêverie. M. Duméril a donc contribué pour sa part au développement de ces belles et fécondes théories (et ici, messieurs, dans cet ordre d'idées, que le mot ne vous effraye pas), de ces théories qui ont exercé depuis cinquante ans une influence si heureuse sur l'anatomie comparée et sur l'histoire naturelle. Il fut malheureusement détourné de cette voie par les conseils et par l'exemple de son illustre maître. Une mauvaise plaisanterie sur la *vertèbre pensante* était à cette époque un argument sérieux. Le moment n'était pas venu où l'érudition et l'éloquence devaient se trouver impuissantes pour arrêter la marche et le triomphe de la nouvelle anatomie.

« Scrutateur de la nature, enthousiaste, consciencieux et plein de finesse, notre savant confrère se rattache aussi, par plus d'un lien, à cette brillante et glorieuse phalange de naturalistes éminents qui compte dans son sein les Réaumur, les Lyonnet, les de Géer.... Nous trouvons dans le grand ouvrage qui couronne sa carrière des observations patientes et délicates, quelquefois neuves, souvent piquantes, toujours exactes, sur ces petits animaux industrieux qui nous étonnent par leur instinct encore plus que par leur organisation, et dont nous ne saurions trop admirer les associations ou les travaux, les ruses ou les combats, les chants ou les amours!...

« *In his tam parvis... quæ ratio! quanta vis! quam inextricabilis perfectio!*

« M. Duméril était doué d'une activité puissante et passionnée; son ardeur pour l'étude et sa constance dans les investigations ont été les mêmes à toutes les époques de sa vie: il semblait craindre le repos! Son premier mémoire remonte à 1792, son dernier travail a paru en 1860. Il avait à peine dix-huit ans quand il écrivait sur la *respiration des plantes*, il en comptait quatre-vingt-sept lorsqu'il présenta son grand ouvrage sur les insectes à l'Institut.

« M. Duméril est arrivé à une vieillesse pour ainsi dire exceptionnelle; il a dû cet avantage à la force de sa constitution et à la régularité doucement austère de sa vie.

« Il me semble voir encore au milieu de nous ce Nestor de la science, à taille élancée et droite, à démarche ferme et assurée, à figure à la fois grave et bienveillante. Ses beaux cheveux



blancs commandaient le respect, et sa bouche souriante appelait la confiance. Il avait un air méditatif, mais enjoué; des manières sérieuses, mais prévenantes; de l'assurance sans contrainte et de la dignité sans froideur. Sa vie a été calme et heureuse; il a éprouvé dans la société toutes les satisfactions de l'honnête homme; il a goûté dans sa famille toutes les joies du cœur et de l'esprit. Les angoisses de la maladie lui ont été épargnées; après une vieillesse exempte de caducité, la Providence a voulu lui envoyer une mort exempte de souffrance. Admirable de résignation et de tranquillité, il s'est endormi paisiblement à l'âge de quatre-vingt-sept ans, avec toute la lucidité de son esprit, après quelques jours de malaise ou de difficulté de vivre.

« Messieurs, le souvenir de M. Duméril restera profondément gravé dans les annales de la science. La gloire de son nom est associée à une des plus mémorables époques de l'histoire naturelle. Il a été parmi nous le dernier représentant de cette génération puissante qui a illustré la fin du dernier siècle et le commencement du siècle actuel. Nous chercherons longtemps un esprit aussi positif, des convictions aussi généreuses et des conseils aussi utiles.

« Le nombre, la variété et l'importance des travaux de M. Duméril l'ont rendu, sinon l'égal, du moins l'auxiliaire de Linné, de Réaumur et de Cuvier. Il est au-dessous de Gouan et de Bloch, et sur la même ligne que Fabricius et que Latreille.

« Les grâces de son esprit, l'urbanité de ses manières et la sincérité de ses affections en ont fait un professeur chéri par ses collègues, par ses disciples et par tous ceux qui l'ont connu. »

## 4

La société de secours des Amis des sciences.

L'occasion nous a manqué jusqu'à ce jour de parler avec l'étendue nécessaire de la généreuse association destinée à venir en aide aux familles des savants morts dans l'infortune. Nous donnerons ici une idée de l'organisation et du mode de fonctionnement d'une institution digne des sympathies de tous les gens de bien.

On a créé dans ces derniers temps des caisses de se-

cours, des institutions de bienfaisance ou de prévoyance, pour toute une série de professions libérales ou manuelles; mais rien de ce genre n'existait avant l'année 1857 pour la profession scientifique. Si, dans la carrière des sciences, on a vu quelques notabilités s'élever au faite des honneurs et de la fortune, ce ne sont là que de rares exceptions. On peut même dire que le prestige de ces grandes renommées n'exerce sur le reste des savants qu'une influence défavorable. En effet, le mérite de ces princes de la science étant apprécié à sa juste valeur par les hommes engagés dans la même carrière, ces derniers ont le droit d'espérer pour eux cette même gloire et ces mêmes honneurs, qui n'ont d'autre origine que de beaux travaux scientifiques. Mais ce là n'est qu'un trompeur et dangereux mirage. Combien d'hommes distingués par leurs talents et leur courage, lancés à la poursuite d'une illusion séduisante, ne trouvent au bout que la ruine et le désespoir! Fasciné par le spectacle de quelque rayonnante fortune scientifique, on se jette, sans autre bien que le travail et la jeunesse, dans cette carrière épineuse, sans voir les obstacles, les écueils innombrables qui la hérissent, et dès les premiers pas on tombe meurtri, brisé, entraînant après soi enfants et famille dans son désastre. C'est là ce qui explique le grand nombre d'infortunes qui attristent la carrière des sciences; c'est ce qui fait comprendre l'utilité d'institutions protectrices destinées à venir en aide aux familles des savants morts misérables.

Personne plus que M. Thenard n'avait été frappé de la nécessité de venir en aide à ce genre d'infortune. Il occupait une de ces brillantes positions que la société accorde à quelques rares privilégiés de la science: il était riche et honoré; il avait conquis les plus hautes dignités de l'État. Mais, exception bien rare et dont on ne pourrait citer aujourd'hui que fort peu d'exemples, M. Thenard, en devenant un savant illustre et un personnage d'un grand cré-



dit, était resté homme de cœur. Il n'avait pas oublié les souffrances, les difficultés de sa jeunesse; sous sa robe de grand maître de l'Université, sous les broderies de son habit de pair de France, il sentait encore sans déplaisir la veste de bure du paysan de l'Yonne. Ayant souffert et combattu, il comprenait les angoisses de ceux qui souffrent et qui combattent; il s'apitoyait sur le sort de tant d'hommes de mérite auxquels il n'avait peut-être manqué, pour monter aussi haut que lui, que quelque bénéfice du hasard ou un sourire de la capricieuse fortune.

Tels étaient sans nul doute les sentiments qui remplissaient le cœur de M. Thenard, lorsqu'il conçut, au déclin de sa vie, le plan et les statuts de la *société de secours des Amis des sciences*. Il voulut préserver les familles des savants morts à la peine des tristes suites de malheurs imérités. C'est dans ce but qu'il s'occupa de constituer une société qui fût toujours prête à tendre une main secourable aux victimes de la science, à accepter comme un héritage sacré la tutelle de leurs vieux parents, de leurs veuves et de leurs enfants. De cette pensée naquit, en 1857, la *société de secours des Amis des sciences*, dont M. Thenard traça les statuts, choisit le personnel et dirigea les premières opérations.

Nous nous permettrons d'ouvrir ici une parenthèse pour demander si, au lieu d'organiser une association destinée à venir en aide aux familles des savants malheureux, il n'aurait pas mieux valu réunir le même concours d'efforts pour empêcher ces infortunes de se produire. Relever les morts sur le champ de bataille de la science, recueillir les enfants et les veuves des victimes, c'est là, sans doute, une noble et touchante tâche; mais ne serait-il pas préférable de chercher à arranger les choses pour soutenir les combattants dans l'arène? Ne vaudrait-il pas mieux améliorer le sort des vivants, pour n'avoir pas plus tard à s'inquiéter des morts? La *société des Amis des sciences* a inscrit

sur son budget un secours de deux à trois mille francs alloué aux veuves d'Auguste Laurent et de Charles Gerhart; mais n'est-il pas vrai que quelques mains amies tendues, pendant leur vie fiévreuse et tourmentée à ces deux hommes de génie, auraient mieux valu que ces dons tardifs jetés sur une tombe par une charité vulgaire? Empêcher les savants de mourir de faim serait évidemment mille fois plus beau que de secourir après eux leurs familles: l'un dispenserait de l'autre. Le problème que nous soulevons est sans doute épineux et complexe, mais il ne nous paraît nullement insoluble, et nous avons le ferme espoir que notre génération le verra résolu. Quand on comprendra, dans les grands États de l'Europe, toute l'importance pratique des sciences pour le bien physique et moral des sociétés, on ne laissera plus des savants illustres, livrés à leurs seules ressources, languir dans l'isolement et les privations; on trouvera les moyens de leur assurer des conditions d'existence en rapport avec l'étendue des services que leurs travaux rendent à l'humanité.

Mais ce grand et redoutable problème était loin, il faut le dire, de la pensée de Thenard. Comme tant d'autres, il ne se préoccupait point d'un état de choses qui devait lui sembler irrémédiable. Laisant de côté le fait et ses causes productrices, il ne s'occupa que de parer à ses conséquences. A sa voix si autorisée et si respectée 1200 souscripteurs se réunirent et formèrent un fonds de secours d'une certaine importance, qui servit déjà à faire quelque bien. Après sa mort, la société de secours qu'il avait créée, et dont les relations s'étendirent rapidement dans tous les grands centres de la France, et même dans plusieurs pays étrangers, a continué de prospérer et de s'accroître: elle réunit aujourd'hui 1600 souscripteurs. Il résulte des relevés faits par M. Hachette, le célèbre éditeur, qui veut bien remplir, près de la *société de secours des Amis des sciences*, les fonctions de trésorier, que les recettes de



cette société ont été de près de 41 000 francs, pendant l'exercice de 1860, qu'elle a distribué environ 15 000 francs en secours, et que son capital total s'élève aujourd'hui à la somme de 182 000 francs.

Une institution dont l'initiative appartient au génie sympathique de la France ne pouvait tarder à trouver des imitateurs à l'étranger. Depuis un an déjà, une société fondée sur le modèle de la société française existe à Saint-Petersbourg, et l'Allemagne savante s'occupe à son tour d'en établir une sur les mêmes bases.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1861, la *société de secours des Amis des sciences* paye des secours annuels à dix familles. Le montant de ces secours a dépassé, pour l'année 1861, la somme de 16 000 francs.

Le nom des familles secourues est assez généralement laissé dans l'ombre, en vertu de sentiments faciles à concevoir. Tout en imitant cette réserve, nous croyons nécessaire, pour donner une idée précise des services rendus par l'association généreuse dont il est question ici, de citer les deux dernières familles que la société a prises sous sa protection, et dont les noms sont inscrits dans le compte rendu de la séance publique tenue le 22 mars 1861, sous la présidence de M. le maréchal Vaillant, compte rendu rédigé par son secrétaire, M. Félix Boudet, et qui a été livré à l'impression : ce sont les familles de Félix Dujardin, professeur à Rennes, et Mahistre, professeur à Lille.

Félix Dujardin, correspondant de l'Académie des sciences, ancien professeur de géologie à la Faculté des sciences de Toulouse, est mort le 8 avril 1860, à Rennes, où il professait depuis 1840 la zoologie et la botanique. Il s'est fait dans les sciences naturelles un nom illustre par des travaux de premier ordre. Indépendamment d'un grand nombre d'articles publiés par les recueils scientifiques, de mémoires et de communications impor-

tantes, on lui doit la *Flore complète d'Indre-et-Loire*, publiée en 1833; l'*Histoire naturelle des infusoires*, publiée en 1841; un *Manuel de l'observateur au microscope*, publié en 1843; l'*Histoire naturelle des helminthes*, publiée en 1845; l'*Histoire naturelle des échinodermes*, ouvrage considérable dont il avait achevé les quatorze premières feuilles et six planches lorsque la mort est venue le surprendre. En 1860, la *société de secours des Amis des sciences* a voté en faveur de sa veuve un secours annuel de 1200 fr.

Mahistre, docteur ès sciences, professeur titulaire de mécanique à la Faculté des sciences de Lille depuis 1854, est mort en 1860, à quarante-neuf ans, sans aucune fortune; il laissait sans ressources une veuve et six jeunes enfants. Une souscription spontanément ouverte dans le département du Nord, a pourvu aux premiers besoins de sa famille; mais il fallait songer à l'avenir : la *société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* a fait appel à la *société des Amis des sciences*. Mahistre était auteur d'un grand nombre de travaux importants; plusieurs avaient été présentés à l'Académie des sciences. Le conseil de la société a décidé que la famille Mahistre avait droit à des secours, et a voté en sa faveur un secours annuel de 1200 francs.

Nous bornerons à ces deux citations les spécimens que nous avons voulu donner des libéralités faites par la *société de secours des Amis des sciences*, et distribuées au nom des souscripteurs par un état-major dûment autorisé, c'est-à-dire par un conseil d'administration élu par les souscripteurs résidants à Paris.

Au reste, notre unique but étant ici de faire connaître au public qui s'intéresse aux sciences et aux savants l'existence et le mode d'organisation de la *société de secours des Amis des sciences*, nous croyons devoir rapporter le texte même des principaux articles composant les statuts de



cette société. Ils feront parfaitement connaître le mécanisme pratique de cette institution. Voici donc un extrait des statuts de la *société de secours des Amis des sciences*, qui sont d'ailleurs, il importe de le dire, l'œuvre personnelle de Thenard :

« Art. 1<sup>er</sup>. La *société des Amis des sciences* a pour objet de venir au secours des savants ou de leurs familles qui se trouvent dans le besoin.

Art. 2. Pour faire partie de la société, il faut être présenté par l'un de ses membres et être admis par son conseil d'administration.

« Art. 3. La société est administrée par un conseil de trente-six membres élus à la pluralité des suffrages, dans la réunion générale qui a lieu chaque année.

« Ce conseil est composé d'un président, de deux vice-présidents, un secrétaire, deux vice-secrétaires, trois censeurs, un trésorier et vingt-six conseillers.

« Le conseil d'administration est renouvelé annuellement par tiers; le sort désigne les deux premiers tiers sortants.

« Art. 3 bis. Le conseil de la société peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à des commissions.

« Une commission de cinq personnes, qui prend le nom de *commission exécutive*, est constituée chaque année immédiatement après l'élection du conseil d'administration.

« Elle se compose du président, du secrétaire et de trois membres du conseil des délégués.

« Les trois membres délégués sont nommés au scrutin par le conseil, dans sa première séance. Ils peuvent être réélus.

« La *commission exécutive* gère et administre, sous la direction et la surveillance du conseil, les fonds et les propriétés de la société.

« Elle fait toutes ventes ou achats, soit de valeurs mobilières, soit d'immeubles, tous baux ou locations.

« Au commencement de chaque exercice, la *commission exécutive* dont le mandat vient d'expirer notifie à M. le secrétaire général de la banque de France les noms et les signatures des cinq personnes composant la *commission exécutive* qui lui succède.

« Art. 4. La souscription annuelle est de dix francs.

« Indépendamment des souscriptions annuelles, la société reçoit avec reconnaissance les dons qui lui sont faits.

« Les fonds, produit des souscriptions et dons, sont placés, par les soins du conseil, en rentes sur l'État, en immeubles, en actions de la Banque de France, en obligations de chemins de fer garanties par l'État.

« Art. 5. Les conditions nécessaires pour avoir droit à des secours sont :

« 1<sup>o</sup> D'être Français ou étranger naturalisé ;

« 2<sup>o</sup> D'être auteur, soit d'un mémoire ou travail jugé par l'Académie des sciences digne d'être imprimé parmi ceux des savants étrangers, soit, au moins, d'un mémoire ou travail approuvé par elle ;

« 3<sup>o</sup> D'avoir des besoins constatés.

« Celui qui remplit ces trois conditions a droit à un secours annuel. Ce même droit, à l'époque de sa mort, appartient à ses père et mère, à sa veuve et à ses enfants, pourvu qu'à cette époque ils aient des besoins constatés.

« Ce même droit leur appartient encore, dans le cas où sa mort a eu lieu trois ans au plus avant la fondation de la société, mais toujours sous la condition expresse de besoins constatés au moment du décès.

« S'il arrivait qu'un mémoire ou travail présenté à l'Académie des sciences n'eût pu être l'objet d'un rapport, et qu'il y eût à ce sujet réclamation de la part des intéressés, ce mémoire ou travail serait renvoyé à l'examen de trois membres de la société, dont un, au moins, devrait être en même temps membre de l'Académie des sciences, pour décider s'il équivaut au moins en mérite à ceux qu'elle honore de son approbation. Dans le cas où la décision écrite et motivée serait favorable, la deuxième condition du présent article serait remplie.

« Art. 6. Il n'est pas nécessaire d'être souscripteur pour obtenir des secours, il suffit d'être dans les conditions prescrites par l'article 5.

« Art. 7. Le conseil, sur le rapport d'une commission de cinq de ses membres, décide, dans le courant de chaque année, s'il y a lieu d'accorder des secours, quelles sont les personnes qui y ont droit d'après l'article 5, et quelle somme doit leur être accordée.

« Art. 8. Il y aura tous les ans, le premier jeudi de mars, une réunion générale.

« Les souscripteurs seront convoqués individuellement, pour entendre le rapport du conseil sur tout ce qui concerne la société, et pour faire les nominations prescrites par les statuts. »



Inauguration de la statue de Thenard, à Sens.

Le fondateur de la *société de secours des Amis des sciences*, le chimiste qui occupa pendant près d'un demi-siècle les positions les plus éminentes que la société accorde à quelques savants privilégiés, J. Thenard a reçu, en 1861, un bien solennel hommage : une statue lui a été élevée sur une des places de la ville de Sens.

Une foule de savants titrés assistaient à cette cérémonie. Dès son arrivée à Sens, le cortège se mit en marche, et franchit en voiture la distance qui sépare la gare de la ville de Sens, traversant les rues pavoisées de drapeaux, et passant sous de nombreux arcs de triomphe en verdure que les habitants avaient spontanément élevés pour honorer la mémoire de leur illustre compatriote, et fêter dignement le jour de l'inauguration de sa statue. Cette décoration, ajoutée aux rues étroites et tortueuses de l'antique ville de Sens, offrait un coup d'œil très-pittoresque.

Parvenu sur la place où devait avoir lieu la cérémonie, le cortège monta sur une estrade d'honneur dressée en face de la statue. Les habitants de la ville et des environs, que cette fête avait attirés, étaient groupés aux alentours. Sur l'ordre du maire de Sens, les draperies qui recouvraient la statue furent enlevées, et laissèrent voir les traits de Thenard, qui furent salués par les acclamations enthousiastes et respectueuses de la foule. Cette statue est en bronze; œuvre de M. Droz, elle représente Thenard debout, revêtu de sa robe de professeur.

Un grand nombre de discours en l'honneur de Thenard ont été prononcés au pied de sa statue. Nous rapporterons les principaux passages du discours de M. Dumas, parce

qu'ils feront connaître, sur ce personnage important de la science, diverses particularités biographiques qui peuvent intéresser nos lecteurs.

Voici les passages principaux du discours de M. Dumas :

« Quand, à la fin du siècle dernier, Lavoisier, avec le concours de ses collaborateurs, dévoilait enfin la composition si longtemps ignorée de l'air et de l'eau, la nature si longtemps méconnue des métaux, du soufre et du charbon; qu'il expliquait la composition des plantes et celle des animaux; qu'il analysait les phénomènes de la combustion et ceux de la respiration, la philosophie naturelle fondée sur des bases si nouvelles en recevait un essor qui, après avoir absorbé sa vie trop courte, celle de Berthollet, de Scheele, de Priestley, de Proust, laissait encore les imaginations en travail, de riches moissons à récolter et de grands problèmes à résoudre.

« Au moment où ces nobles figures disparaissaient de la scène, Dalton, Davy, Berzélius, Gay-Lussac et Thenard y prenaient place à leur tour, et par leurs efforts réunis, la chimie, recevant sa dernière forme, devenait pour la philosophie naturelle ce qu'est la géométrie pour les sciences de calcul, la méthode des inventeurs.

« Thenard apportait dans ce tribut de suprêmes efforts : sa belle étude des éthers complexes; sa part dans la décomposition de la potasse et de la soude par les seuls efforts de la chimie; dans l'extraction abondante du potassium et du sodium, métaux si étranges par leur légèreté, l'énergie de leurs réactions et leur combustion brillante et facile; dans l'analyse de la plupart des gaz connus; dans la connaissance des lois qui régissent la composition des matières organiques; enfin, et sans partage, la plus admirable des créations de la chimie, celle de l'eau oxygénée. Oeuvres d'élite, dignes des plus grands maîtres, qui assurent au nom de Thenard une place dans la mémoire des hommes, tant que les sciences seront cultivées.

« L'ouvrage qu'il a publié de concert avec Gay-Lussac et où les deux amis ont raconté les conquêtes de cette campagne glorieuse qui dura quatre années, le laboratoire de l'École polytechnique, incessamment en feu, chaque jour voyant éclore quelque nouveauté sortie de leurs mains habiles et favorisées, reste comme un modèle inimitable.

« Sous le titre modeste de *Recherches physico-chimiques*, il offre



par l'importance des découvertes, l'abondance et la précision des détails, la noble convenance du style et la beauté de la méthode, le seul de nos livres qui soit fait pour prendre place à côté des œuvres de Lavoisier, dont il est le digne et nécessaire complément.

« Voilà sur quels titres s'appuyait, en se présentant devant le public, ce professeur si admirablement doué d'ailleurs, qui, par trente années d'un enseignement dont la fortune n'avait jamais été atteinte et ne sera jamais dépassée, a initié à la connaissance de la chimie et à celle de la méthode expérimentale plus de quarante mille élèves français et étrangers.

« Grand et prodigieux succès, dont la durée resterait un problème étrange, si on ignorait que Thenard, guidé par l'instinct le plus sûr, tout en enseignant la même science à la Sorbonne, au Collège de France et à l'École polytechnique, avait varié son procédé dans chacune de ces trois chaires.

« A la Sorbonne, devant quinze cents auditeurs à leur début, il restait professeur. Son enseignement classique, choisi, élémentaire, contenu, devenait pénétrant à force de clarté, puissant à force de sobriété et de justesse. Il donnait à l'auditoire ce qu'il est nécessaire de savoir, rien de plus; et dans cette foule attentive, tous avaient compris, la plupart avaient retenu.

« Au Collège de France, entouré de trois cents élèves déjà préparés par de préalables études, il prenait l'attitude du maître. Il montrait le chimiste lui-même opérant dans son laboratoire. Plus familière et plus expansive, sa parole embrassait le champ de la science tout entier, s'arrêtant dès que le fait et la certitude allaient lui faire défaut et que la conjecture et l'hypothèse allaient prendre leur place.

« A l'École polytechnique, il était en famille, comme un père au milieu des siens. Ce n'est pas seulement à l'auditoire qu'il s'adressait, c'était à chaque élève; il avait chargé d'âmes. La parole du professeur demeurait toujours grave, mais celle de l'ami mêlait aux préceptes de la science les leçons d'un grand administrateur, les conseils d'une expérience consommée. Il n'oubliait jamais qu'il s'adressait aux généraux futurs de nos armées, aux directeurs futurs des grands travaux de l'État, et il leur apprenait par d'heureuses diversions, qu'aucun autre ne se serait permises, comment on gouverne les hommes et au prix de quels soins on maîtrise les forces de la nature.

« L'action de Thenard sur ce jeune auditoire était vive et durable; mais partout il exerçait le même ascendant; dès qu'on

entraît dans sa sphère, il fallait le subir. On était subjugué par cette physionomie ouverte, cette bonne humeur sympathique, cette argumentation nette, cette franchise gauloise, avant de s'apercevoir qu'on était emporté par une volonté qui n'aimait pas la résistance. L'honnête homme rayonnait si noblement en lui qu'on sentait qu'un cœur pur, une raison droite, une conscience sans reproche, pouvaient seuls animer de tels regards, inspirer de tels accents. A peine assis sur les bancs de son amphithéâtre, on lui appartenait; jamais une âme bien née n'essaya de lui échapper, et il faudrait plaindre ou redouter quiconque l'ayant approché s'en serait éloigné.

« Mais dans l'enceinte de ces murs témoins des luttes, des travaux et des joies de sa jeunesse, au milieu de cette École polytechnique où la passion qu'il portait à chaque élève donnait à son enseignement une note plus personnelle et plus émue, il subissait sans s'en apercevoir l'influence d'un théâtre plein de souvenirs. A l'occasion d'un fait, d'une expérience, d'une théorie, involontairement il mettait en scène ses collaborateurs et lui-même. Tel corps, c'est là qu'il fut découvert, à cette place même et par tel procédé; cette réaction, c'est ici qu'elle fut tentée; ce mélange détone, mais nous l'avions prévu quand il fut éprouvé pour la première fois, disait-il, et les murs vous montrent encore les traces de sa première explosion. L'auditoire entraîné par cette science remontant à sa source prenait le même intérêt que lui à ressaisir les détails de sa vie de laboratoire, qu'une mémoire aussi sûre qu'étendue lui retraçait en ces occasions avec une merveilleuse fidélité.

« C'est par l'épreuve de ce triple enseignement, si fortement constitué, que s'étaient classés, ordonnés et épurés les excellents matériaux de son *Traité de chimie*, ouvrage qui n'a pas été remplacé, véritable monument de la science dans les premières années du siècle. Tout y porte l'empreinte du maître: détails infinis, toujours corrects; méthode neuve, d'une logique saillante; plan simple, où dès ses premiers pas l'élève marche sans guide. Grandes et rares qualités que peuvent seules réunir ces œuvres où un professeur heureux résume l'expérience de sa vie; et qui ne se rencontrent jamais dans ces livres écrits loin du contrat de la jeunesse, même quand ils le sont par les savants les plus dignes de la diriger.

« Thenard était né professeur. Les heures qu'il passait au milieu de ses élèves ont été les plus pleines de sa vie. Sa réputation européenne, l'éclat de ses découvertes, sa parole noble



et abondante, sa dignité, son attitude magistrale, l'ordre savant de ses idées, la clarté de son exposition et le choix heureux de ses expériences, tout contribuait à établir entre son auditoire et lui cette harmonie et ces rapides communications, sous l'excitation desquelles le professeur s'enflamme, s'élève, embrasse et parcourt d'un regard assuré le champ de la science qu'il vient de dérouler, saisit dans la chaleur de l'improvisation des aperçus nouveaux et jette dans toutes les âmes cette fièvre de l'invention dont il est dévoré lui-même.

« Noble mission, de toutes la plus noble, lorsque le professeur, dominant son sujet, peut atteindre ainsi la poésie de la science, tout en restant l'apôtre de la vérité; si Thenard s'en est laissé distraire, c'est qu'ayant reçu beaucoup de la France, il ne se crut jamais le droit de refuser son concours au gouvernement de son pays.

« Combien de travaux ignorés et d'études poursuivies sans retentissement, pour donner à l'administration publique des lumières nécessaires à la bonne préparation des réglemens ou des lois! Membre du comité consultatif placé près du ministre du commerce, son savoir étendu, son sens droit, son esprit ferme et pratique n'y laissaient aucune question sans réponse, aucune difficulté sans solution.

« Mêlé, comme Chaptal, au jugement de toutes ses expositions des produits de l'industrie, président après lui de la société d'encouragement, ses conseils, ses excitations, ses éloges exerçaient sur tous nos manufacturiers une profonde influence. Ils ne l'ont point oublié, et quand, au dernier jour de sa vie, il tendit près d'eux la main en faveur des orphelins et des veuves de la science, leur générosité répondit noblement à son appel; et vous-mêmes, quand vous les avez sollicités, à votre tour, de concourir à l'érection du monument que nous inaugurons, vous savez quel a été leur empressement.

« Si la richesse publique s'est améliorée en France, si l'agriculture et l'industrie ont tiré mieux parti des produits du sol, si le niveau des fruits du travail s'est élevé, si la concurrence intérieure a baissé les prix et si la concurrence étrangère est devenue presque acceptable, l'enseignement public de Thenard dans la chaire, à la société d'encouragement et au jury central, y a pris une grande part.

« Il en ressentait une juste fierté, et si le discours remarquable qu'il prononçait devant le roi, à la clôture de l'exposition de 1844, se borne à dérouler le tableau exact et merveilleux

des conquêtes de l'industrie unie à la science, on sent que l'orateur n'ignore pas qu'il aurait eu le droit, en remontant aux causes, de s'en enorgueillir à la fois pour lui-même et pour la France. Non point parce qu'il avait imaginé un nouveau bleu minéral, une cêruse nouvelle, ou même un procédé toujours employé pour la purification des huiles, mais parce qu'il avait, plus que personne, fait pénétrer dans les ateliers, à côté du sentiment inné du goût qui caractérise notre nation, la connaissance des données exactes de la science et l'emploi de cette méthode expérimentale qu'elle a fondée et à laquelle rien ne résiste.

« Au moment où Thenard était au plus haut de sa popularité et de sa gloire, comme professeur, il fut appelé au conseil de l'instruction publique, à la tête duquel il prit place, plus tard, comme chancelier de l'Université. Qu'il ait porté dans l'accomplissement de ses nouveaux devoirs l'esprit de suite, la modération, la passion du bien, les saintes colères même en faveur du juste et du vrai, qui étaient comme le tempérament de son âme, personne n'en doute et l'Université ne l'oubliera pas.

« Mais rappelons ici, car c'est une partie de sa gloire, le mouvement de prospérité durable qu'il a su imprimer aux collèges et aux lycées, aux facultés des sciences et à l'École normale.

« Quelques années s'étaient à peine écoulées, il avait renoncé aux honneurs et résigné son pouvoir. Sous des coups soudains et répétés il voyait disparaître, avant l'heure, la compagne de sa vie, l'un des fils qui devait lui fermer les yeux, les deux familles qui avaient confondu leur existence avec la sienne, et parmi les proches qu'avait attirés l'ombrage protecteur de sa noble demeure, nombre de ceux que son cœur avait distingués. Aux premières atteintes du malheur, si sa douleur se montra expansive et touchante, les dernières frappèrent un chrétien résigné, refoulant au fond d'un cœur brisé chaque peine nouvelle et ne laissant échapper de ses lèvres tremblantes d'autres murmures que ceux de la prière et de l'élévation vers Dieu.

« O vous, qui demandez aux travaux de la science la gloire, les honneurs, la richesse peut-être, il a été donné à Thenard de vous offrir deux fois, en traversant les deux grandes épreuves de la vie, les plus nobles exemples!

« Il avait résisté à la bonne fortune. Quand la Providence le comblait de ses dons, nul ne s'est aperçu que son cœur en fût



changé. Quel est l'ami qu'il ait perdu? Quelle est l'amitié qu'il ait dédaignée? N'était-il pas le même, chancelier de l'Université et pair de France, que lorsqu'il débutait comme répétiteur à l'École polytechnique; millionnaire que lorsqu'il arrivait à Paris pauvre et ignoré? Sa vie et ses goûts n'étaient-ils pas demeurés également simples et n'était-il pas plus accessible même, plus bienveillant, plus serviable, à mesure que la destinée le portait plus haut? Si le sort le rapprocha des grands, oubliat-il jamais qu'auprès d'eux il représentait la science et qu'elle a droit à leur respect? S'il se montra courtisan, n'est-ce pas seulement auprès de ces jeunes mérites dont il saluait la naissance avec amour, dont il signalait les succès avec tendresse et au milieu desquels il vivait comme le plus indulgent des pères, comme le plus sûr des amis?

« Il résista à l'adversité. Cette âme vraiment noble qui n'avait joui du pouvoir que pour servir le talent, de la fortune sue pour faire le bien, du bonheur que pour le répandre sur les autres, puisa de nouvelles forces dans les tristes épreuves qui vinrent la surprendre. L'Académie le vit plus assidu, la science plus attentif à ses progrès, l'Université plus occupé de ses dangers, l'amitié plus affectueux, la douleur plus sympathique. On sentait bouillonner en lui les élans d'une charité qui cherchait à se faire jour, que le malheur attirait et qui réclamait comme un droit le partage de toutes les souffrances. Aussi, quand vint la pensée de fonder cette *société des Amis des sciences*, l'espoir des familles des savants enlevés avant l'heure, la tutrice de leurs enfants, quel réveil d'ardeur et de jeunesse! Le vieillard ne se rappelait son âge, le blessé ses douleurs, que pour se répéter qu'il fallait se hâter et que le terme de la vie était proche. Debout dès l'aurore; écrivant de sa main des lettres par centaines, arrivant à l'improviste chez tous ceux dont il espérait le concours, sollicitant avec autorité et grâce, animant les cœurs dévoués et réchauffant les tièdes, un jour vint où l'œuvre était fondée et où, voulant assurer sa durée, il en confiait les destins à ses amis les plus chers dans des notes touchantes, qui furent les dernières pensées de sa vie et les derniers mots tracés de sa main, comme si ce devoir accompli il ne lui restait qu'à s'élever vers le Seigneur, en disant à son tour : *Nunc dimittis servum tuum, Domine!*

« Encore quelques années, et les auditeurs des cours de Thénard auront disparu; ses travaux, comme administrateur, s'éloignent déjà de nous; son *Traité de chimie* est devenu un livre

de bibliothèque, la jeunesse ne le connaît plus; la génération qui dirige les ateliers ignore peut-être son influence sur l'industrie; ses dignités, ses titres ont duré moins que lui; ils ont disparu emportés par les orages; son nom même serait déjà relégué dans l'histoire, s'il n'était conservé dans tout son éclat en un fils qui s'est montré digne de le porter, digne de le rejoindre.

« Mais tant que le goût des fortes études n'aura pas disparu de notre pays, tant qu'il restera de nobles infortunés à secourir parmi les martyrs de la science et des cœurs pieux pour veiller sur elles, on s'arrêtera avec respect au pied de cette statue pour contempler les traits de l'un des auteurs des *Recherches physico-chimiques*, du créateur de l'eau oxygénée et du fondateur de la *société des Amis des sciences*.

« Les événements de ce monde passent; les actes de ceux qui ont administré ses affaires s'oublient; il n'y a d'éternel que les lois qui gouvernent la nature, heureux qui les dévoile à notre admiration! que les vertus qui descendent de Dieu, heureux qui en mourant en laisse après lui le souvenir durable et comme le parfum, pour la consolation de ses proches et pour l'édification de tous! »

FIN.